

# Les manières d'aborder les questions liées à la sexualité

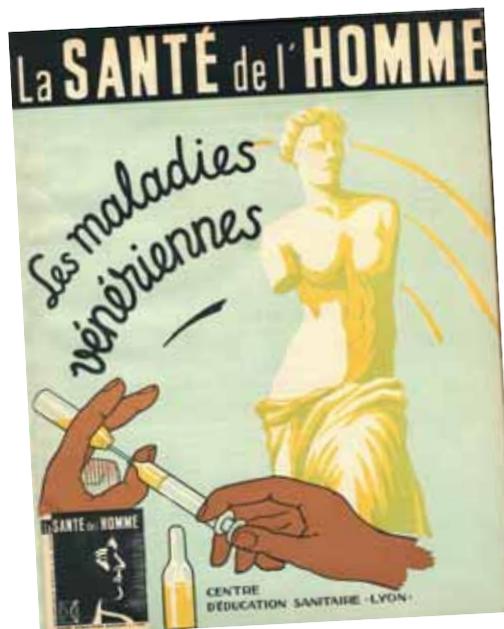
En 2002, pour les 60 ans de *La Santé de l'homme*, la sexualité avait fait l'objet d'un article écrit alors par Alain Giami : « Les enjeux de l'éducation sexuelle : entre la morale et la santé » (1). En 2012, elle est de nouveau traitée avec l'étude des dossiers parus durant six années, de 1942 à 1948, période qui voit émerger plusieurs thèmes : la prostitution, la prévention des infections sexuellement transmissibles et des grossesses non désirées, l'éducation à la sexualité, tous encore d'actualité aujourd'hui.

Explorer soixante-dix ans d'articles relatifs à la sexualité est l'occasion d'observer les priorités de santé publique qui ont traversé ces années en France : syphilis, maladies vénériennes, avortement, prostitution, contraception, résurgence d'infections sexuellement transmissibles un temps révolues, émergence et persistance de l'épidémie de sida. C'est également la possibilité d'analyser l'évolution des objectifs de santé publique, de l'organisation sanitaire pour faire face aux problèmes et questions de chaque époque, mais aussi de constater les changements de méthodes d'éducation valorisées. C'est aussi mesurer la transformation de l'image et du rôle attendu de l'homme et de la femme et de leurs rapports sociaux. Ainsi, on voit émerger les combats des hommes et des femmes : égalité des droits, harcèlement, droit au plaisir, rapports de genre, reconnaissance de toutes les sexualités...

Traiter de tous les articles sur la sexualité parus dans *La Santé de l'homme* aurait demandé un numéro complet tant ce thème a été exploré. Nous avons donc choisi de revenir sur les quatorze premiers articles publiés entre 1942 et 1948, qui recouvrent les thématiques de prévention du pôle Santé sexuelle de l'Inpes : les IST et les grossesses non désirées (*lire l'encadré p. 21*).

## La sexualité et son objectif : la procréation (1920 à 1950)

Le contexte de l'après Première Guerre mondiale – période de forte pro-



motion de la natalité – et les sanctions à partir de 1920 de toute propagande anti-conceptionnelle et de l'usage des moyens de contraception, ainsi que l'influence de l'Église catholique qui n'admet pas la régulation des naissances, expliquent en partie les thématiques des premiers dossiers de *La santé de l'homme* relatifs à la sexualité.

En 1942, le premier numéro présente un article : « Songez dès avant le mariage à la santé des enfants que vous aurez » dans la rubrique intitulée « Eugénique et maternité » (2). La syphilis serait alors responsable d'une partie non négligeable de la mortalité infantile, mais aussi de cas où l'enfant naît « débile » ou encore menacé « d'indiscu-

tables anomalies et d'accidents cérébraux de toute nature à plus ou moins longue échéance ». Les études épidémiologiques n'ont pas encore la même ampleur qu'aujourd'hui mais, déjà, dépistage et traitement – pour autoriser au mariage et à la conception et éviter les tares des enfants – sont promus. Le jeune homme est enjoint d'avoir mené une vie saine et sage : « [Il] doit avoir conscience de ses responsabilités vis-à-vis de sa descendance bien avant le mariage ». La maladie vénérienne (tant la syphilis que la blennorragie) n'est pas ici abordée au travers des conséquences qu'elle peut avoir pour l'homme ou la femme contaminé, mais bien des conséquences sur la reproduction. Dans ce contexte historique et idéologique, seules les suites pour l'enfant à naître – et pour la société – sont retenues pour tenter de créer une prise de conscience devant mener à l'adoption d'un comportement de « sagesse ».

Dans le numéro de décembre 1943, sur les maladies vénériennes, les mêmes objectifs sont repris : « Ce qu'il faut, c'est faire sentir que l'homme et la femme se ravalent au niveau de l'animalité lorsqu'ils n'ont plus en vue derrière l'acte physique de la reproduction, la noblesse du but de la perpétuation de leur race, de leur famille et de leur personnalité » (3). On est alors bien loin de la définition que promeut l'Organisation mondiale de la santé (OMS) aujourd'hui : « La santé sexuelle fait partie intégrante de la santé, du bien-être et de la qualité

de vie dans leur ensemble. C'est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en relation avec la sexualité, et non pas simplement l'absence de maladies, de dysfonctionnements ou d'infirmités. La santé sexuelle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles agréables et sûres, sans contrainte, discrimination et violence. Pour atteindre et maintenir un bon état de santé sexuelle, les droits sexuels de tous les individus doivent être respectés et protégés. Beaucoup d'efforts doivent encore être consentis afin de s'assurer que les politiques et les pratiques de santé publique reconnaissent cet état de fait et en tiennent compte » (OMS).

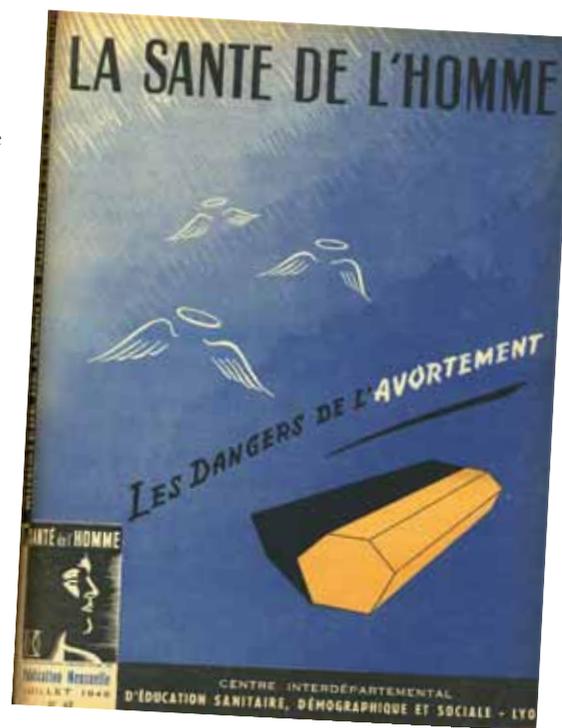
### De la femme responsable de bonnes mœurs à la femme libre de disposer de son corps

Si la femme en tant que mère est valorisée, la femme qui assume une vie sexuelle est souvent pour le moins vilipendée. Soupçonnée d'être de mauvaise vie ou prostituée, elle est vue comme susceptible de faire courir tous les dangers aux (jeunes) hommes. « Il faut inspirer aux jeunes gens le respect de la femme, aux jeunes filles la crainte des conséquences du flirt et les risques physiques, moraux et sociaux de l'abandon d'elles-mêmes » (6).

Quand les modalités de transmission de la syphilis sont indiquées, les auteurs rappellent aux garçons qu'il ne faut pas se fier aux apparences : « toutes les femmes peuvent être dangereuses » (7) et pas seulement les femmes publiques, les prostituées connues. S'il est répété que les prostituées sont dangereuses, les plus jeunes femmes sont qualifiées de redoutables « méfiez vous des rôdeuses des gares, des bonnes de cabaret, des femmes sales qui vous racolent... » (7). Dans le champ de l'éducation, il est même évoqué la possibilité de « mettre le jeune homme en garde contre toutes les femmes qui se livrent à lui, cyniquement, contre de l'argent ou avec un brin de fleur bleue : lui signaler avec insistance que la prostituée surveillée

ou non ne lui apportera que le dégoût sans la sécurité... il faut inculquer au garçon qu'une femme, quelle qu'elle soit, se livrant à lui, n'a vraiment aucune raison de ne pas s'être livrée précédemment ou de se livrer simultanément à d'autres » (8).

Cependant, la décennie 1940-1950 est marquée par la vitalité des mouvements féministes revendiquant le droit pour les femmes de disposer de leur corps, la possibilité pour les couples d'engendrer seulement les enfants qu'ils désirent, ou encore le droit de vote



Sont également publiés des articles contre l'interruption volontaire de grossesse qui évoquent « Les dangers de l'avortement », titre du dossier publié en 1948 (4). L'avortement est présenté comme un acte criminel véritable, un fléau social : on estime à plus d'un million le nombre d'avortements clandestins en 1948, acte interdit en France. Les auteurs parlent de « crime d'avortement ». Tous les acteurs politiques, les économistes, les magistrats et les professionnels de santé sont exhortés à lutter contre ce phénomène : « Ce mal que le pays a toléré pendant des années tendra à augmenter d'autant plus que les mœurs lui seront plus indulgentes. L'avortement est une tare : il est le signe de l'appauvrissement de l'élan vital des êtres et des sociétés qui s'y adonnent » (5).

### Titres des dossiers et articles analysés

- 1942 : n° 1, « Songez dès avant le mariage à la santé des enfants que vous aurez »
- 1943 : n° 18, « Les maladies vénériennes »
  - « Contre l'ignorance »
  - « Le syphilitique qui ne se soigne pas est-il un criminel ou un imbécile ? »
  - « Avertissement aux jeunes »
  - « La syphilis héréditaire » :
  - « Du devoir d'assurer l'éducation morale de la jeunesse »
  - « Du devoir de lutter contre la blennorragie »
  - « Questions réponses sur la syphilis »
  - « Jeunes hommes, prenez garde » :
  - « Maladies vénériennes et assurance sociale »
- 1948 : n° 49, « Les dangers de l'avortement »
  - « Les avortements mortels »
  - « L'avortement criminel, fléau social »
  - « Les conséquences démographiques de l'avortement »
  - « Les dangers de l'avortement pour la santé de la femme »



accordé aux femmes. La médiatisation progressive de ces mouvements marque un tournant concernant l'image, le rôle et la sexualité de la femme. Tournant qui se poursuivra dans les années 1960 avec le Mouvement de libération des femmes et la question de la maîtrise de leur corps.

### Prévention, dépistage et traitement : des méthodes qui perdurent

Pour se prémunir de la syphilis génitale, les meilleurs moyens évoqués sont la sagesse et l'abstinence « *qui ne nuit pas à la santé mais au contraire rend plus fort* » (7). Le garçon est enjoint de voir dans l'amour « *l'épanouissement de tout son être, âme et corps dans un don de soi, généreux et sans réserve, source de joie parfaite et d'enrichissement spirituel. De ce point de vue, la continence, règle normale de l'adolescence, ne lui apparaîtra non plus comme une exaspérante privation mais comme une bienfaisante préparation à une vie de plénitude* » (8, 9).

Si certains pays, comme les États-Unis, ont poursuivi cet objectif d'abstinence dans leur combat contre le VIH/sida, la France a, quant à elle, dû retenir les leçons de l'échec de cette stratégie pour se concentrer notamment sur la promotion du préservatif et sa valorisation comme élément participant à l'épanouissement de la vie sexuelle. Pour autant, certaines préconisations perdurent encore aujourd'hui.

Ainsi, le numéro sur les maladies vénériennes (1943) donne quelques conseils de prévention : ne pas partager ses objets personnels (rasoir, cigarette, pipe, verre à boire, bidon, cuillère, objet de toilette intime, brosse à dents, etc.). L'incitation à se rendre chez son médecin ou au centre antivénérien pour dépistage et traitement est forte. Actuellement, ces préconisations sont encore des stratégies largement développées auprès de tous les publics ciblés par les campagnes d'information de l'Inpes et les actions éducatives menées dans le champ de la sexualité.

### Les jeunes : un public visé par les injonctions éducatives

Dès les premiers numéros de *La Santé de l'homme*, la jeunesse est caractérisée avant tout par des « conduites à risque ». Les auteurs insistent sur la connaissance des dangers des maladies vénériennes par les jeunes pour les éviter et les combattre. En 1943, un ecclésiastique, le père Riquet, iconoclaste dans le champ de la prévention de la syphilis, apporte un discours nouveau. Selon lui, « *la plus efficace des préventions contre la syphilis et la blennorrhagie c'est l'éducation précoce du caractère, de la volonté et de la conscience. Pour préserver la jeunesse, il faudra cultiver ses résistances physique et morale, ce qui est le propre de l'éducation [...] qui en développant en elle des qualités positives et résistantes doit s'adresser à son cœur et à sa volonté, non moins qu'à son intelligence* » (8). On se croirait presque à lire un argumentaire pour le développement des compétences psychosociales<sup>1</sup> chez les jeunes, leur permettant de mieux communiquer avec l'autre pour se respecter, négocier des comportements de prévention, partager une vision positive de la sexualité... Mais si les méthodes peuvent toujours être d'actualité, les finalités ont, elles, assez sensiblement évolué : « *L'idée qu'un enseignement théorique suffit à rendre chaste est un néfaste paradoxe. C'est un fait que l'étudiant en médecine, l'infirmière, qui n'ignorent rien des choses de la sexualité et qui voient chaque jour les*

*inconvenients multiples du libertinage ne sont pas pour autant préservés de s'abandonner aux mêmes excès et la passion aidant, sans toujours prendre les précautions qu'ils recommandent aux autres. Tous les éducateurs se trouvent d'accord avec le pape Pie XI pour reconnaître que "spécialement chez les jeunes gens, les fautes contre les bonnes mœurs sont moins un effet de l'ignorance intellectuelle que surtout de la faiblesse de la volonté". C'est donc avant tout à fortifier la volonté de l'enfant contre ses entraînements sensuels et passionnés que s'emploiera précocement l'éducation [...] Mais il faut surtout, là encore, qu'au lieu de lui présenter les choses sous l'aspect négatif du défendu et du dangereux, on lui fasse découvrir et aimer les splendeurs et les joies du véritable amour* » (8).

Pourtant, le silence autour des questions de sexualité a longtemps été jugé comme le seul moyen permettant de sauvegarder la morale. D'où le fait que la pornographie est accusée depuis longtemps d'être le seul moyen d'éducation sexuelle. Ainsi, un article de la revue dénonce les conséquences de la pornographie sur la sexualité des jeunes en 1943 (6). Le professeur Spillmann, dans son article « Contre l'ignorance », exhorte finalement les parents à faire appel à leurs propres souvenirs pour savoir que cette ignorance est plus appa-





cation sexuelle des jeunes des années 2010, ce qui est pourtant loin de la réalité comme le montrent les données des Baromètres Santé développés par l'Inpes, ou l'enquête sur les contextes de la sexualité en France.

Comme le soulignait le père Riquet, l'entrée privilégiée de l'éducation à la sexualité n'est pas uniquement du côté de la biologie et de la prévention. Elle se situe résolument du côté des sciences humaines. Il s'agit ici de sortir des discours convenus, et particulièrement de la technicité, de la commercialisation, pour comprendre et éclairer l'importance de l'éducation à la sexualité dans la construction de l'individu et de ses relations aux autres. Depuis toujours, l'éducation à la sexualité se situe du côté du projet éducatif et social ; elle pose en

fait la question : « *Quelle société voulons-nous transmettre aux jeunes ?* » (10).

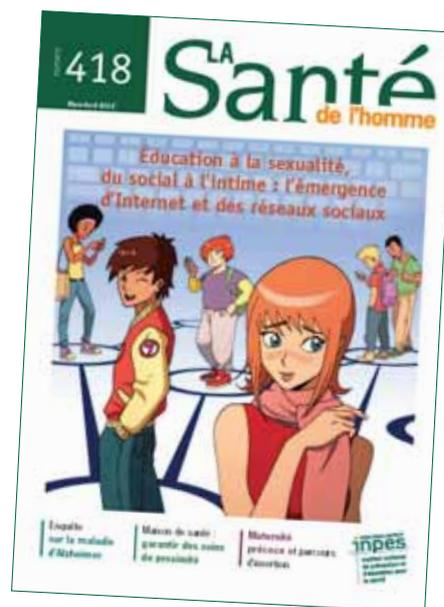
Si les objectifs et les représentations des jeunes et de la jeunesse ont évolué en soixante-dix ans, les méthodes et le souci à la fois de protéger les jeunes contre les dangers d'une éducation à la sexualité informelle, sauvage et inculquée par les pairs reste, semble-t-il, largement d'actualité.

### Pour conclure

Comme il y a soixante-dix ans, les infections sexuellement transmissibles, l'interruption volontaire de grossesse, les grossesses non désirées mais aussi l'éducation à la sexualité sont toujours d'actualité. Si les manières d'aborder

rente que réelle et que l'appétence à connaître les choses du sexe est d'autant plus grande que les enfants sentent qu'on leur cache quelque chose : « *Les journaux, les dessins, les mille exhibitions de la rue et les plaisanteries grossières de leurs camarades plus âgés ou plus précoces achèveront de les instruire. Ils apprennent le vice avant de connaître les fonctions sexuelles* » (6).

Les craintes des conséquences de la pornographie sur la sexualité des jeunes des années 1940 sont proches de celles que l'on connaît aujourd'hui. On reproche en effet aux médias – Internet et les réseaux sociaux – de devenir les premiers acteurs de l'édu-



ces questions et les pistes pour y répondre ont très largement évolué, parmi les publics prioritaires, les jeunes restent largement la cible des politiques de santé publique. En soixante-dix ans, la morale a quelque peu cédé le pas à une certaine forme d'hygiénisme. Toutefois, cette brève comparaison entre les publications des années 1940 et celles d'aujourd'hui met en évidence l'importance de prendre en considération le contexte socio-économique et politique dans lequel vit la population, condition *sine qua non* de l'efficacité des politiques de santé publique et en particulier celles liées à la sexualité et à l'éducation à la sexualité

**Bruno Housseau**

Responsable du pôle Santé sexuelle, Inpes.

**Yaëlle Amsellem-Mainguy**

Chargée de recherche à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, rédactrice en chef de la revue *Agora Débats/Jeunesses*, membre associée du Cerlis.

### ► Références bibliographiques

(1) Soixante ans d'éducation pour la santé. *La Santé de l'homme*, novembre-décembre 2002, n° 362 : p. 13-40. En ligne : <http://www.inpes.sante.fr/SLH/pdf/sante-homme-362.pdf>  
 (2) Rhenter M. Songer dès avant le mariage à la santé des enfants que vous aurez. *La Santé de l'homme*, avril 1942, n° 1 : p. 4.  
 (3) Les maladies vénériennes [dossier]. *La Santé de l'homme*, décembre 1943, n° 18 : 16 p.  
 (4) Les dangers de l'avortement [dossier]. *La Santé de l'homme*, juillet 1948, n° 49 : p. 69-87.  
 (5) Trillat P. L'avortement criminel, fléau social. *La Santé de l'homme*, juillet 1948, n° 49 : p. 71.

(6) Spillmann L. Contre l'ignorance. *La Santé de l'homme*, décembre 1943, n° 18 : p. 1.  
 (7) Gougerot P. Avertissement aux jeunes. *La Santé de l'homme*, décembre 1943, n° 18 : p. 3.  
 (8) Père Riquet. Du devoir d'assurer l'éducation morale de la jeunesse. *La Santé de l'homme*, décembre 1943, n° 18 : p. 9.  
 (9) Le Grand É. Quand la santé des jeunes n'était contée ! La jeunesse dans la revue *La Santé de l'homme*. *Agora Débats/Jeunesses*, 2010, n° 54 : p. 61-73.  
 (10) Communal L., Guigné C., Rozier C. *Éducation à la sexualité au collège et au lycée*. CRDP de l'académie de Grenoble.

1. « Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adaptant un comportement approprié et positif, à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement » (OMS, 1993).